

nicht mit einem Verweis auf die Ausgabe dieser Ordines durch Andrieu begnügt, sondern sich zur Wiedergabe des vollen Textes entschlossen (ohne kritischen Apparat). Die Ordines werden in der Textform der Handschriften des PRG wiedergegeben; für die ursprüngliche Textform ist also nach wie vor die Ausgabe Andrieus heranzuziehen. — Der OR 50 (vgl. S. XXII) bedurfte einer Sonderlösung, da z. Zt. der Erstellung des Manuskripts zur Edition des PRG der OR 50 noch nicht ediert war (erschienen 1961). (Warum eigentlich hat dann den Herausgebern nicht das Manuskript Andrieus zur Edition des OR 50 zur Verfügung gestanden?) Vogel und Elze haben für das PRG den OR 50 unabhängig von der Andrieuschen Ausgabe ediert (nach den Handschriften *Monte Cassino 451* und *Pistoja, Kapitelsbibl. Cod. 141* sowie der Hittorpschen Ausgabe des PRG); sie verweisen aber ausdrücklich auf die auf breiterer Basis erstellte Edition Andrieus (II 1). Ein Schönheitsfehler ist geblieben. Die Numerierung der Einzelstücke des OR 50 weicht in den beiden Ausgaben erheblich voneinander ab, so ist z. B. PRG XCIX (= OR 50) 372 = OR 50 XXIX 56. Der Vergleich der beiden Editionen des OR 50 ist also erheblich erschwert. Zwar haben die Herausgeber des PRG durch ein detailliertes Inhaltsverzeichnis zu Kap. XCIX (= OR 50) eine Hilfe zu geben versucht. Eine genaue Synopse der beiden Editionen im versprochenen Registerband wäre aber doch wünschenswert.

Die Edition des Textes ist unterbaut von einem zweigeteilten kritischen Apparat. Die erste Abteilung verzeichnet außer den Varianten und der Paginierung der einzelnen Handschriften frühere Editionen; die zweite Abteilung dient in der Hauptsache dem Vergleich des PRG mit den auf ihm beruhenden mittelalterlichen römischen Pontificalien.

Auf einige kleine Versehen sei aufmerksam gemacht: S. XXIII ist zwischen Zeile 16 und 17 anscheinend eine Zeile ausgefallen; S. XXIV Zeile 9 lies *Moguntinensium*; S. XXIX lies *Franzosen*.

Die hier vorliegenden Textbände beschließt ein detaillierter Vergleich der drei Auflagen der Hittorpschen Ausgabe mit der Neuausgabe (II 422—432). Dieser Vergleich kann nur andeutungsweise zeigen, welches Arbeitsinstrument der Forschung mit dieser Edition in die Hand gegeben ist. Was eigentlich diese Neuausgabe des PRG bedeutet, kann nur der ermessen, der sich bisher mit der Hittorpschen Ausgabe hat behelfen müssen. Wir haben C. Vogel und R. Elze sehr zu danken.

B. Kleinheyer

Jean-Louis Maier, *Les missions divines selon saint Augustin* (Paradosis. Études de littérature et de théologie anciennes, 16). Éditions universitaires, Fribourg/Suisse 1960, X, 224 p.

L'oeuvre sotériologique de saint Augustin a été magistralement mise en lumière dans l'étude de Jean Rivière (*Le dogme de la rédemption chez saint Augustin*, 3^e édition, Paris, J. Gabalda, 1933). Il nous manquait cependant une synthèse sur les missions divines selon le Docteur d'Hippone. Cette lacune a été honorablement comblée par

l'abbé Jean-Louis Maier, assistant à la Faculté de théologie de l'université catholique de Fribourg en Suisse, par un travail publié dans la collection *Paradosis* dont le but est avant tout de mettre en évidence documents et pensée de l'Eglise primitive.

L'auteur, au lieu de se contenter de présenter simplement la doctrine augustinienne sur les missions divines, se met à analyser, dans la première partie de son livre, les prédécesseurs de saint Augustin au quatrième siècle. Écartées les positions erronées des ariens et présentées les interventions du Magistère, il examine les sources grecques de saint Augustin. Saint Athanase attire surtout son attention, pour passer de suite aux Cappadociens, à Didyme l'Aveugle et saint Epiphane. Chez les latins, il s'arrête à saint Hilaire, chez qui il examine la question des théophanies et le problème des missions. Les polémistes mineurs, comme Eusèbe de Verceil, Marius Victorinus, l'intéressent aussi. Mais il s'arrête surtout à saint Ambroise pour voir sa position sur les théophanies et les missions divines. La mission chez l'évêque de Milan ne signifie pas nécessairement l'infériorité de l'envoyé. Il arrive même que l'inférieur envoie un supérieur. Saint Ambroise dit très clairement: „Disce quod et minor majorem misit et majores ad minores missi sunt“ (*De fide*, V, 7, 95, PL XVI, col. 695). Cette mise au point d'Ambroise sera suivie fidèlement par son catéchumène.

La deuxième partie du travail est consacrée exclusivement à saint Augustin. Les théophanies de l'Ancien Testament sont à la base de l'étude augustinienne sur les missions divines. Il les examine tant dans son livre *De trinitate* que dans les œuvres postérieures.

Le corps du travail de M. Maier se déroule sur l'examen des missions divines visibles et invisibles. La mission du Fils, les missions du Saint-Esprit et le „cas“ du Père sont longuement discutés soit dans *De trinitate* que dans les livres postérieurs. Un dernier chapitre sur l'originalité de saint Augustin termine le travail.

Dans l'ensemble, l'auteur réussit bien d'analyser presque tous les textes disponibles. Les nombreuses citations et renvois démontrent son application et son intérêt pour l'argument choisi.

Son travail aurait sans doute gagné, s'il avait mis la question des missions divines dans le cadre de la sotériologie augustinienne en montrant Augustin aussi maître du dogme de la rédemption, d'autant plus que ce travail a été déjà accompli. L'œuvre salvifique du sauveur et la divinisation de la nature humaine par le verbe font un ensemble de la doctrine augustinienne, dont les missions divines font part. Il aurait aussi gagné en traitant le problème plus synthétiquement et d'une manière plus organique.

En tout cas, ce travail fait honneur au jeune docteur et nous lui souhaitons beaucoup de succès et de satisfaction dans sa carrière scientifique qu'il aborde avec tant de courage et de décision.

Nicolas Ladomérszky